



AVIS PUBLIC

ADOPTION DU BUDGET 2021

Aux Contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, directrice générale par intérim de la susdite municipalité, QUE :

Le conseil municipal de la Ville de St-Pamphile tiendra une assemblée le lundi 14 décembre 2020 à 19 heures à la salle du conseil pour adopter le budget de l'année 2021 et le programme de dépenses en immobilisation pour les années 2021-2022-2023.

Les délibérations du conseil lors de cette assemblée porteront exclusivement sur le budget et le programme triennal.

Donné à Ville de Saint-Pamphile, ce 2^{ième} jour de décembre deux mille vingt

Marie-Claude Chouinard
Directrice générale par intérim